



Le Centre d'Hébergement et d'Initiation aux Activités de la Biodiversité Amazonienne ré-ouvert à Tonnégrande

Vous êtes ici Vous êtes ici rassemblés sur la Terre du Grand Marronnage avec Pompé, Adome et Cupidon.

Là où le Tonnerre gronde fait de rivières, de cascades, de forêts de mangrove et de terres fertiles avec le Bagne des annamites et Ti-kayenn'.

Tonnégrande fut tour à tour quartier, commune, chef-lieu de commune et définitivement rattachée à Montsinéry, le deuxième bourg devenu chef-lieu de commune après-guerre.

Tonnégrande avait en effet sa mairie, son école, son église bien sûr, son puits communal mais surtout une vitalité économique indéniable en ravitaillant par la rivière, Cayenne grâce à ses produits agricoles de qualité.

Puis ce fut un long et inexorable déclin avec l'exode rural, créant une frustration indicible.

Cette année, cela fait 10 ans que notre équipe municipale Progrès, Avenir et Partage œuvre pour rééquilibrer mais surtout rendre attractif notre bourg créole au charme pittoresque dans son écrin de verdure de palétuviers, de pinots et autres makoupis.

Bien sûr, avec la Fête du Crabe que tout le monde attend avec impatience chaque année.

Mais, c'est avec une vision programmatique de bâtisseur que nous avons inversés la tendance avec:

- La réalisation de la lagune d'eaux usées pour 1500 équivalents d'habitants ;
- La construction du groupe scolaire
- La réalisation du lotissement « l'Orangerie »
- L'Agence Postale Communale
- La reconstruction de l'Eglise du Sacré-Cœur de Jésus
- La construction d'un dégrad
- L'éclairage du carrefour de la bretelle de Tonnégrande (RD5, RD12)
- La restauration du Bagne des Annamites et du sentier pédestre avec une réserve naturelle très prisés par un nombreux public.

Et enfin vous l'aurez compris, la reconstruction du Centre d'Hébergement et d'Initiation aux Activités de Pleine Nature (CHIAPN), que nous célébrons aujourd'hui grâce à votre présence.

Par cet ouvrage, créé par l'équipe municipale du Maire André Lecante en 1985, il y donc 33 ans, le bourg de Tonnégrande était devenu le lieu de prédilection des colonies de vacances grâce aux associations d'Education Populaire, Scouts et Guides de Guyane et Eclaireurs et Eclaireuses de France, que je remercie d'être aussi présents pour témoigner.

Mais aussi, le lieu de rassemblement de nombreux guyanais qui venaient jusqu'ici en conclave pour réfléchir sur l'avenir du monde en général et de la Guyane en particulier, dans un lieu propice, car éloigné des turbulences de la Cité.

La fermeture du CIAPN, comme on disait à l'époque, dura malheureusement trop longtemps. Dès 2008, nous nous sommes mis au travail avec méthode et sans relâche pour gagner ce combat contre l'extinction de notre bourg qui lui était promise.

La signature de l'offre territoriale avec le Président du Conseil Régional en 2012 octroyant la somme de 810.000 € aura permis d'être décisive pour relancer, Monsieur le Président de la CTG, notre juste idée de reconstruction très volontariste d'un immeuble imposant par son architecture créole avec désormais son ascenseur, le premier de la commune, le rendant accessible à tous.

Je vous en remercie.

Je salue la participation de l'Etat et de la DAC pour l'équipement de la médiathèque programmée avec une allocation financière de 100.970 €. Le concours de la CTG compétente en matière de soutien à la lecture et au numérique est aussi souhaité.

Je remercie également le soutien de la CACL et de la CAF qui interviennent pour l'acquisition des équipements nécessaires au bon fonctionnement de cette structure.

Le coût total identifié s'établit à la somme de 1.101.000 € pour une collectivité communale comme la nôtre, faisant de Montsinéry-Tonnégrande la commune qui investit le plus au prorata du nombre d'habitants.

Outre une capacité d'une soixantaine de lits, une cuisine aménagée et des espaces dédiés bien conçus par l'équipe de maîtrise d'œuvre ARA que je salue pour leur travail avec les entreprises qui ont réalisé l'ouvrage, l'innovation vient précisément et surtout du mode de gestion en partenariat public- privé avec l'APROSEP qui est l'association des associations qui nous garantira efficacité économique et sociale, sans que cela soit une charge supplémentaire pour notre budget communal. Cet aspect de la question mérite aussi une attention particulière au moment où l'Etat demande aux collectivités territoriales de faire preuve d'imagination pour réduire le déficit public de la nation. Gérer c'est aussi prévoir.

Par ailleurs, je dirai que notre équipe municipale qui a fait de son écosystème naturel, la **Biodiversité Amazonienne Guyanaise**, un atout, avec l'Huître de Montsinéry, l'agriculture bio, la production de wasaï, la biomasse et l'énergie verte, le tourisme fluvial, rajoute une corde supplémentaire à son arc avec cet outil flambant neuf qui se déploiera dans cette niche économique du tourisme social et de l'éducation à l'environnement.

C'est ce don que nous faisons à notre jeunesse à qui il faut offrir repères et perspectives de formation et d'activités, sans rechigner à la tâche car elle est notre avenir. Notre seul et unique avenir.

C'est aussi un don à toute la Guyane, j'invite mes collègues Maires à se rapprocher de nous car ce centre pourra accueillir les jeunes des communes dites de l'intérieur.

Et enfin, c'est un don au Monde car figurez-vous que des étudiants de l'Université d'Utrecht en Hollande toquent déjà à nos portes pour venir étudier notre Biodiversité Amazonienne qui est aussi européenne, avec l'Association Trésor que je salue et qui co-gère avec nous la réserve naturelle du Bagne des Annamites.

Vous voyez, cette ouverture sur **le Tout-Monde** selon Édouard Glissant, le philosophe et essayiste caribéen, c'est celle-là qui nous permettra de gagner le combat du véritable **Développement Humain** que nous appelons de nos vœux, pour notre beau pays Guyane.

Mes derniers mots iront pour remercier l'équipe municipale toute entière au et les agents communaux qui sont les premiers défenseurs de leur commune.

Sans oublier, le concours sans discontinuer des Habitants et de toutes les autorités aujourd'hui rassemblés ici à Tonnégrande.

Je vous remercie.

« Discours prononcé par Monsieur Patrick LECANTE, Maire de la Commune de Montsinéry-Tonnégrande ,Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane et Administrateur de l'Agence Française pour la Biodiversité, à l'occasion de l'Inauguration du C.H.I.A.P.N le 26 août 2018».

